

ART DU BOIS

Fabriquer l'ouvrage

Formation professionnelle adulte



 100% présentiel **Durée** : 20 jours - 140 h **Dates** : nous contacter **Tarifs** : 2850 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap – référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP EBENISTE et permet d'acquérir en partie le bloc de compétences RNCP37538 BC03 – Fabrication de l'ouvrage.

Par l'immersion, le stagiaire appréhende l'organisation d'une mise en œuvre et les techniques de fabrication de l'ouvrage.

A l'issue du module il est en capacité de :

- Organiser et sécuriser son poste de travail
- Installer et régler les outillages
- Exécuter les tracés et épures, préparer les matériaux
- Effectuer les opérations manuelles et d'usinage machines

PROGRAMME

Appliquer le vocabulaire professionnel. Installer et sécuriser l'agencement du poste de travail, disposer et entretenir les outillages. Préparer matériaux et surfaces. Réaliser les éléments auxiliaires : gabarits, calibres, montage usinage, appareillages... Réaliser tout ou partie de l'ouvrage : débiter, corroyer, tracer, mortaiser, tenonner ... Etablir une démarche opératoire : planning de tâches et de fabrication. Participer à l'organisation du travail en atelier dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le stagiaire est associé aux activités de l'entreprise qui l'accueille, lorsque celles-ci concourent directement à l'action de formation. Les travaux réalisés pendant la période de stage restent la propriété de l'atelier et l'artisan s'engage à ne demander aucune participation financière complémentaire au stagiaire.

Dans le cas où le stagiaire souhaite réaliser les travaux correspondant au programme de formation sur ses propres pièces, une participation financière supplémentaire sera demandée au stagiaire par l'artisan et sera d'un montant correspondant aux matériels et fournitures fournis.

RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de sa formation, le stagiaire sera familiarisé avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail en atelier et saura appliquer la démarche de préparation de l'ouvrage. Dans le cadre d'un projet de certification CAP EBENISTE, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre. À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet. L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité
Intervenant professionnel métier d'art
Plateforme pédagogique accessible en ligne
Évaluation de fin de formation
Feuille de présence
Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état
RNCP 37538- CAP Ebéniste
Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 4 personnes max